PORTUAIRE : huit millions d’euros pour le port de L’Ile-Rousse

Depuis l’été 2016 et la fin de l’activité des navires de commerce à Calvi, L’Ile-Rousse est devenu la seule entrée maritime locale. Avec un trafic fret et passager en hausse, un certain nombre d’aménagements devenaient nécessaires. Un plan de restructuration a donc été mis en oeuvre par les services de l’État, la COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE / **T :** 04.95.51.64.64 et la Chambre de commerce et d’industrie de Haute-Corse qui vont injecter 8,3 millions d’euros pour le port de L’Ile-Rousse. Les investissements sur le port vont se poursuivre jusqu’en 2022.